Journée de rencontre Musiciens Intervenants – Education Nationale

5 septembre 2023 – Ambérieu-en-Bugey

Co-organisation FNAMI 01- collectif EAC DSDEN 01

Sommaire

Les objectifs de la journée
Temps musical
Réflexions sur le partenariat
Groupes de travail
Les diaporamas utilisés
Contacts

Les objectifs de la journée

- Poursuivre la dynamique de rencontre et de travail en commun initiée le 7 juillet 2022 et poursuivie le 8 mars dernier ;
- Identifier des problématiques à approfondir ;
- Former des groupes de travail sur ces sujets, dans la perspective du lien avec le quotidien dans les classes.

Un moyen: prendre de longs temps de travail!

Temps musical pour débuter: circle songs!

Merci à Sylvie et Didier qui les ont menés et nous ont offert un très beau début de journée!

Pour retrouver quelques éléments sur les circle songs:

https://improvisation-vocale.com/circle-song

https://voixetsonsdumonde.com/circle-song/

https://www.youtube.com/watch?v=q9TzHi-nxHM

Réflexion autour du métier… pour initier des thématiques

A partir d'un point négatif (post-it orange) et d'un positif (post-it vert) du métier en lien avec le partenariat, nous avons recherché des questionnements communs représentés sur les affiches suivantes, une par groupe. Ce travail a servi à extraire les problématiques (voir pages 9 et suivantes).

Le contenu de chacun des post-it reste lisible en zoomant suffisamment.

Réflexion autour du métier… pour initier des thématiques

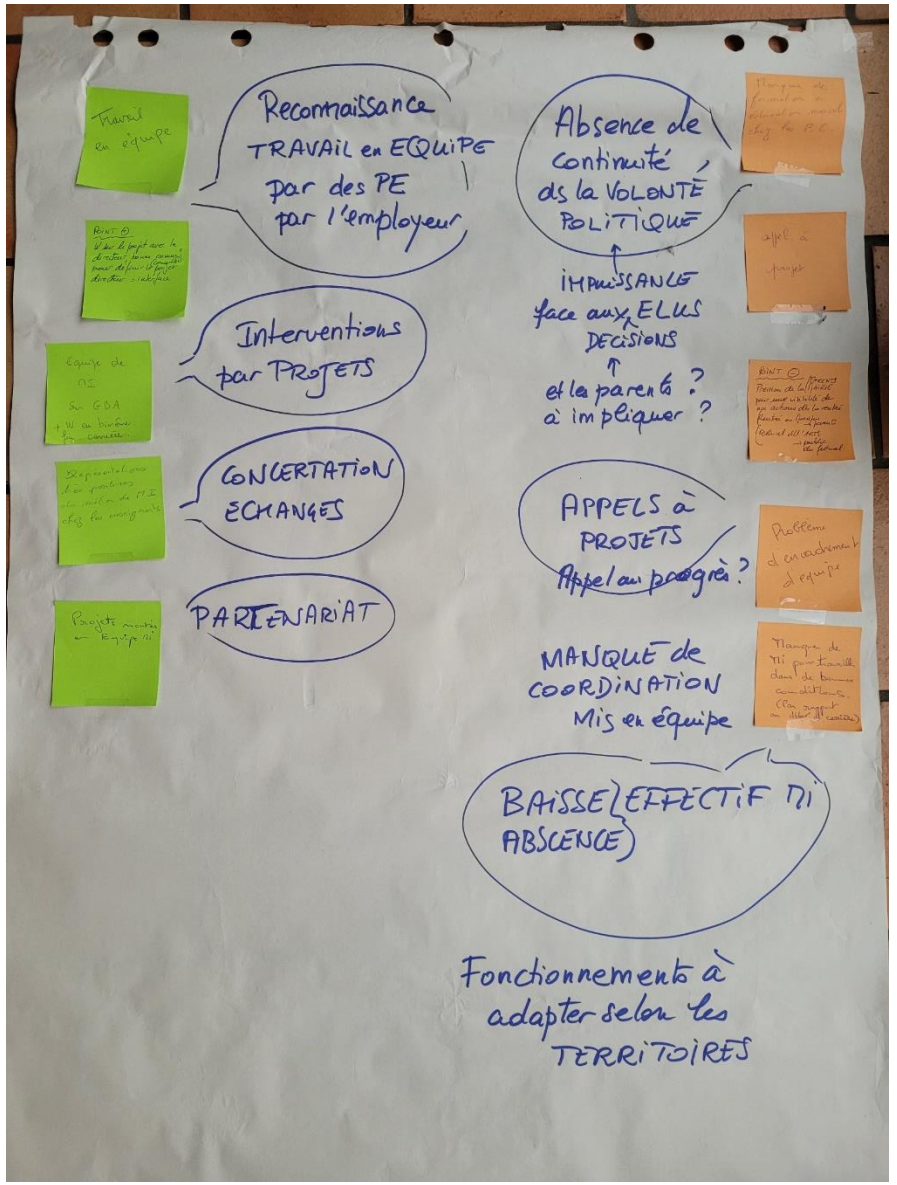

Réflexion autour du métier… pour initier des thématiques

Réflexion autour du métier… pour initier des thématiques

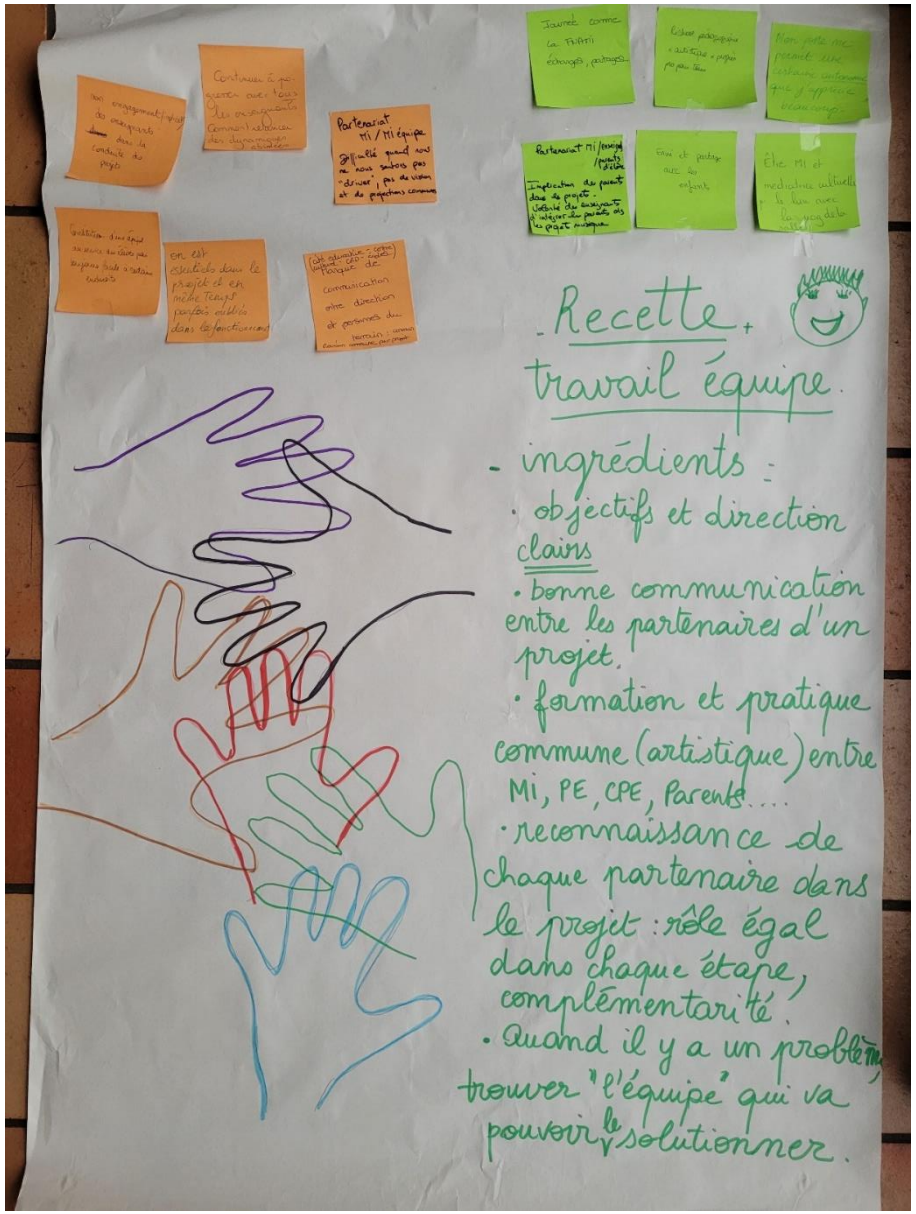

Réflexion autour du métier… pour initier des thématiques

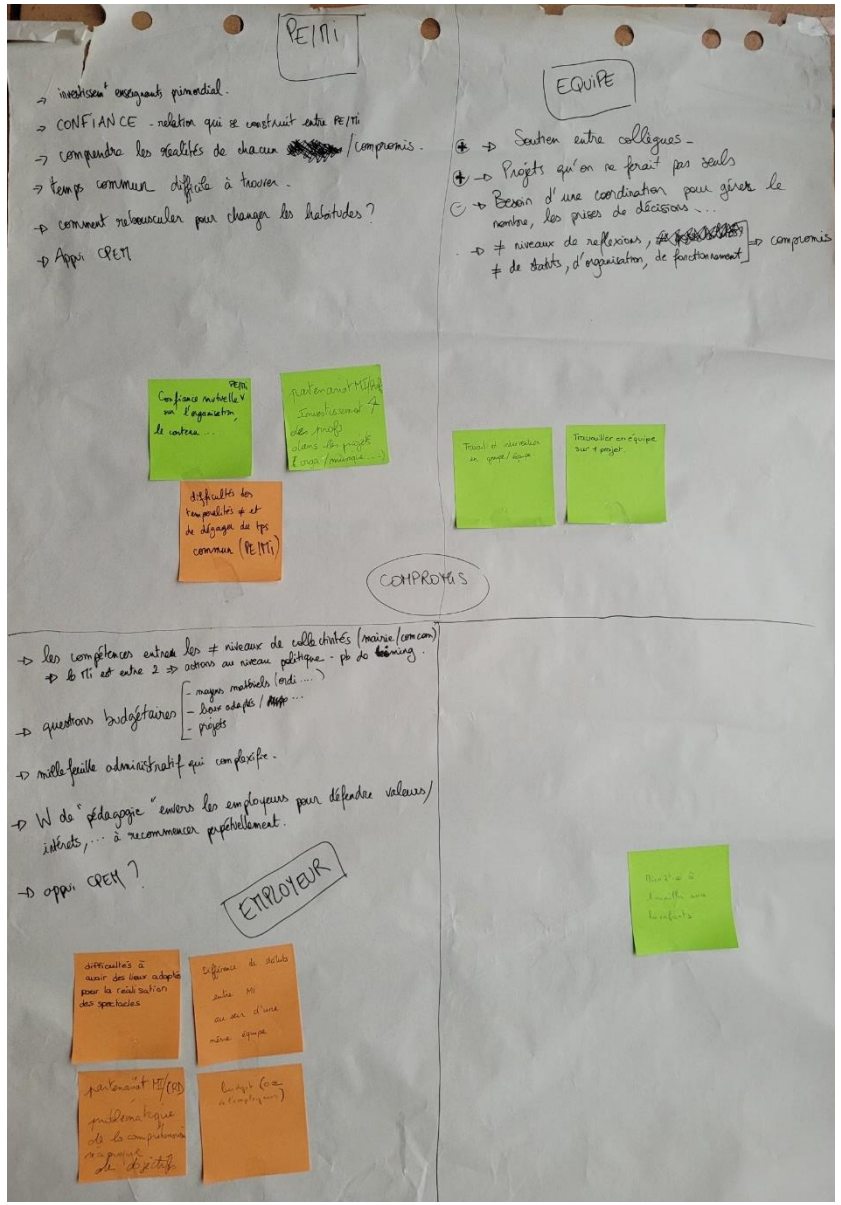

A partir de ces réflexions… quatre thématiques de travail

Le MI acteur privilégié du parcours EAC de l’élève

Des outils pour favoriser l'implication des PE tout au long des projets, du début à la finalité

Appels à projets, appels à progrès?

Quels leviers le MI a à sa disposition pour mener un projet de développement culturel sur son territoire ?

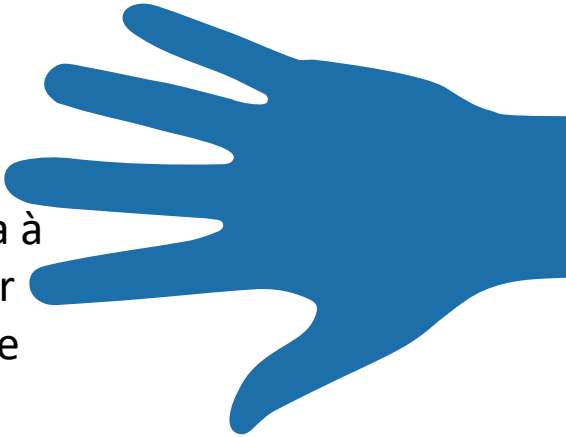

Méthodologie

Chaque groupe de travail est un GDD (groupe à durée déterminée) organisé selon les principes décrits dans le diaporama (voir page 23).

Deux des GDD n’ont pas vocation à poursuivre leur travail au-delà de l’après-midi du 5 septembre, deux visent la poursuite de leur réflexion. Un lien sur chacune des pages permet de retrouver le document modifiable propre à chaque GDD en ligne.

Le MI acteur privilégié du parcours EAC (PEAC) de l'élève (GDD clos)

Il agit sur plusieurs parcours de l'élève

Le MI est par essence acteur du PEAC de l'élève mais aussi du parcours citoyen:

- Questionnement sur la laïcité lorsque certains élèves refusent de chanter, de tenir la main d'autres élèves
- la présence et la vision à long terme du MI peuvent permettre de trouver des solutions, de positionner les projets au bon moment, …

Long cours et pédagogie musicale

- Tous les domaines musicaux sont abordés chaque année avec une progression dans la difficulté des notions abordées
- Juste dosage entre renouvellement et habitudes de fonctionnement
- Prise en compte des besoins des élèves au fil des ans

Il est acteur du territoire

- Le PEAC induit un lien au territoire que le MI peut faciliter
- Il peut créer des liens avec des artistes, des lieux culturels, de proximité, les familles

Il suit l'élève plusieurs années

- Les liens élèves-MI ne sont pas à recréer chaque année au contraire du lien PE-MI-> complicité
- Mise en jeu du corps lors des pratiques musicales -> proximité
- Le Mi peut apporter au PE un autre regard sur l'élève
- Adaptation des pratiques et interventions (dates par exemple) à l'évolution du rapport au corps, à la musique, à la motivation, de l'élève
- Le MI connaît les facilités et difficultés des chaque cohorte et en a une vision globale

Il travaille avec l'équipe de PE sur le long terme

- Le MI est parfois plus stable si les équipes de PE changent beaucoup, il peut être le garant de pratiques de long terme ou de la mémoire de l'école
- Il peut plaider pour de réels projets au lieu de thèmes
- Les PE n'osent parfois pas chanter devant le MI, puis osent en classe sans lui, puis avec lui -> installation d'une relation de confiance source de progrès pour tous les adultes
- La présence du MI renforce la confiance PE-MI mais aussi la confiance PE-éducation musicale

https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/bqH3pGJFnyEGooeXqKGQ-Pcy/

Appels à projets, appels à progrès? (GDD ouvert pour deux ans)

… ou comment faire pour que les appels à projets soient source de progrès pour tous les adultes y prenant part?

Objectif: chercher et essayer des solutions pour que l'appel à projet aille dans le sens du projet artistique

Comment éviter des projets sans sens artistique, rédigés au printemps par des enseignants qui ne seront plus dans l'école pour les mettre en œuvre à la rentrée?

Comment éviter la « consommation d'interventions »?

Ce GDD est ouvert pour deux ans, le prochain rendez-vous aura lieu début 2024 en présentiel ou en visio, un document partagé permettra de suivre son évolution. Pour vous y inscrire, merci de contacter François Puthet: fnami.francoisputhet@mailo.com

https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/Qp2GUrRJhpKdMlIhZWTw7mqK/

Des outils pour favoriser l'implication des PE tout au long des projets, du début à la finalité

(GDD ouvert pour trois mois)

Objectif: Etablir une boite à idées autour des attendus en terme de participation des PE pendant les séances

La formation

- Formation des PE autour d'un projet donné
- Sur du temps institutionnel (lien aux IEN, plébiscité par les PE) ou personnel
- Modèle des projets bal trad ou batucada déjà mis en œuvre

Autres pistes

- Le MI en conseil des maîtres – de cycle
- Une charte des participations de chacun
- Un padlet à partager avec les enseignants
- La musique comme volet du projet pluridisciplinaire de la classe défini par l'enseignant
- Le MI comme force de proposition de projet
- Chaque enseignant peut s'impliquer de manière différente dans la séance

Ce ne sont là que quelques pistes évoquées.. Le reste sur le lien ci-dessous, prochain rendez-vous: *conférence téléphonique le lundi 20 novembre à 21h. Pour y participer, merci de contacter Marie-Agnès Manisier: ma.manisier@gmail.com*

https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/PZApBgLphibwptEzdXQoalZm/

Quels leviers le MI a à sa disposition pour mener un projet de développement culturel sur son territoire ? (GDD clos)

Objectif: dégager des « outils » pour répondre à cette problématique

A l'échelle locale

- Prendre contact avec les associations de parents d'élèves
- Connaître les acteurs culturels, les rencontrer
- Délocaliser des séances dans des lieux culturels
- Inviter les élus aux restitutions, rendre visible, leur donner la parole en début de spectacle
- Impliquer les parents d'élèves dans les projets (les parents doivent identifier le MI)
- Savoir trouver la bonne personne, sensible aux problématiques et s'appuyer sur elle
- Connaitre la politique culturelle du territoire, s'il y en a une
- Les élus doivent identifier le MI comme acteur culturel du territoire (trouver les bons arguments) – la taille de la collectivité joue

- Différents partenaires = différents vocabulaires
- Il faut accepter le temps long pour construire un tissu local
- Il faut pouvoir trouver des financements autres que éducation nationale

Des institutions proches

- CNCFMI: plaquette « organiser un service de territoire »
- Pour une embauche, une structuration d'équipe… les appuis peuvent être: le CPEM, un autre conservatoire, une autre équipe de MI, une association qui emploie des MI, la FNAMI, le CFMI
- Définir le rôle du MI dans l'équipe du conservatoire
- Positionnement du MI par rapport aux PE et au directeur dans l'école
- Rencontrer les IEN
- Formations sur le fonctionnement des structures administratives (CNFPT?), des politiques culturelles (master CFMI)

A l'échelle nationale

- Prendre contact nationalement avec le FNCC, l'association des maires de France
- Les associations de parents d'élèves peuvent être des partenaires

Qui pour porter ce relai?

https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/Y3k7UfSNKJ8p3l+Ip+8iAXrH/

Les diaporamas utilisés

Deux diaporamas ont ponctué la journée:

- Le lien entre MI et CPEM
- La définition du GDD

Le lien MI-CPEM
Quelles mises en œuvre possibles?

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Une mission commune

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Des identités professionnelles différentes mais une même mission: développer les compétences musicales des élèves!

Un lien institutionnel

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

- L'agrément
- La validation des projets en lien avec l'IEN
- Les jurys de DUMI – le CFMI

Un lien pédagogique ancien

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

- Sur des projets pérennes ciblés (CHAM par exemple)
- Sur des projets « ponctuels »
- Des formations communes
- Des réflexions communes

Concrètement… On se voit quand?

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

- Visites d'agrément
- Réunions en équipes de MI, de MI et PE, de MI et collectivités, MI-PE-collectivités, avec d'autres partenaires sur des dispositifs ou pour définir des actions communes (formations, projets)
- Formations menées conjointement
- Formations suivies conjointement
- Formations à destination des PE et MI
- Montage et suivi de projets communs
- Journées communes
- Restitutions

… et aussi?

Le lien MI-CPEM: un avenir à construire!

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Comment

Des projets communs?
Des formations communes ?
Des créations d'outils?

Quel lien à nos collègues hors département?

Pourquoi

Quel travail avec les PE pour permettre une amélioration des pratiques de classe et des compétences des élèves?

Quoi

Des domaines musicaux
Le partenariat
Le projet

Un GDD, c’est quoi ?

Un groupe de travail éphémère et autonome

Il détermine son sujet et ses objectifs

Il détermine sa durée d’action

Il détermine son fonctionnement (réunions présentielles / visio / …)

Il partage le fruit de ses réflexions lors des prochaines rencontres !

Contacts

Pour participer à une réunion ultérieure de l'un des GDD ou pour tout autre question:

FNAMI AURA: fnami-aura.ain@mailo.com

Sandrine Burtin, CPEM: ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr

Merci à tous pour votre riche participation!